

Lettre ouverte à Monsieur le Préfet de l'Allier
des citoyens rassemblés le 6 février 2010
Parvis des Droits de l'Homme - Montluçon

Monsieur le Préfet,

Nous sommes stupéfaits d'apprendre la décision d'expulsion du territoire Français d'Amina HOURRANE. Arrivée voilà cinq ans en France, elle a suivi des formations professionnelles et obtenu plusieurs emplois.

Son changement de situation matrimoniale lui interdit aujourd'hui de construire son avenir dans notre pays. Elle a pourtant montré sa volonté de s'intégrer et redoute un retour dans son pays d'origine.

Derrière ce cas particulier, nous refusons le sort qui est fait à de nombreuses personnes qui ne sont en rien des délinquants, ni des criminels. Ils travaillent ou ne demandent que la possibilité de le faire. Ils ne veulent pas vivre aux crochets de l'économie française, ils veulent étudier, se former, faire vivre leur famille, payer des impôts.

Nous dénonçons la politique statistique qui se fait au détriment de l'examen humain des demandes. Des chiffres d'expulsion ont été imposés à vos services, irréalistes et avant tout destinés à frapper l'opinion publique, ou du moins cette partie de l'opinion sensible aux arguments qui assimilent les étrangers et les difficultés de la société française.

Nous craignons que cette politique ne contribue à distendre d'avantage notre tissu social, accroissant les clivages, à l'heure où l'on pourrait parler de valeurs républicaines et d'identité nationale.

Nous vous demandons de tout mettre en œuvre pour permettre le retour d'Amina HOURRANE sur notre territoire dans les plus brefs délais.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet de l'Allier, nos salutations distinguées.

A Montluçon le 06 février 2010

Interlocuteur :

Mme Sylvie Gouzien – 4 rue Pierre Loti – 03100 Montluçon